AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-6-77114820

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 85 - 21 JUIN 1977

VIGNE

MILDIOU

La situation est extrêmement préoccupante, en particulier dans les Charentes, où on note de graves attaques sur grappes. Le traitement conseillé le 14 Juin ayant été lessivé par les pluies très abondantes de ces trois derniers jours, son renouvellement s'impose dès que l'on pourra entrer dans les parcelles.

Les conditions climatiques ne permettent aucune négligence aux viticulteurs quant au rythme des traitements fongicides, et à la qualité de la protection. Il est indispensable de traiter les deux faces des rangs en visant les grappes et de respecter les doses de produit à l'hectare : par exemple un produit formulé à 80 % de manèbe qui doit s'employer à 350 g/hl pour 1.000 l. de bouillie à l'hectare, devra être dosé à 1,2 Kg/hl si on traite à 300 l de bouillie/ha, de façon à maintenir la dose hectare à 3,5 Kg approximativement.

Information : les spécialités REMILTINE (Sandoz) et FULVAX (La Quinoléine) ont été autorisées à la vente contre le mildiou. Elles contiennent une nouvelle matière active, systémique, le DPX 3217 (4 %) qui a montré un léger effet curatif permettant de maîtriser le mildiou 3 à 4 jours au maximum après contamination, dans des essais conduits en contaminations artificielles sous brumisation par l'I.N.R.A. de Bordeaux et les firmes concernées. Ce produit, ayant une rémanence très faible a été associé à du mancozèbe (46,5 %) dans les spécialités citées ci-dessus, qui sont donc à la fois curatives et préventives.

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURE

Le traitement préconisé dans notre dernier bulletin, est à renouveler. De nombreuses taches sont présentes dans les vergers et on ne pourra en stopper l'évolution que par l'application de traitements systèmiques.

OIDIUM

Les conditions climatiques étant actuellement favorables à la maladie, il convient d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-tavelure. En cas de fortes infestations, préférer des produits spécifiques ayant une action systèmique.

CHANCRE du POMMIER

(nectria galligena). Le printemps pluvieux, ainsi que l'abandon des traitements d'hiver au cuivre, ont provoqué une forte recrudescence du chancre. S'il est difficile d'intervenir actuellement, son évolution et la contamination de nouvelles pousses peuvent être freinées par l'application de traitements à l'aide des produits systèmiques employés contre la tavelure (benomyl - methylthiophanate - carbendazim).

CARPOCAPSE

Dans notre précédent bulletin il fallait lire "renouveler en fin de semaine" et non "en fin de saison". De toutes façons, les pluies tombées depuis, obligent à renouveler la protection dès que possible.

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

P283

CEREALES

PUCERONS et MALADIES

Tout traitement réalisé désormais serait sans efficacité, et entraînerait une dépense inutile.

COLZA

ALTERNARIA

On observe depuis environ un mois une attaque généralisée d'alternaria brassicae. Cette maladie se manifeste d'abord par des taches noires, bien visibles sur les siliques, et qui provoquent quelques déformations. Par la suite, le dessèchement du colza est très accéléré, et les siliques ont tendance à éclater. Aucune lutte chimique n'est à envisager, mais il conviendra d'éviter toute récolte à surmaturité et en pleine chaleur afin de limiter l'égrenage.

POMMES de TERRE

MILDIOU

Le temps continue à être très favorable à cette maladie. Nous demandons à nos abonnés de nous signaler les premières taches, le concours de détection restant ouvert (voir avis n° 79 du 6 Mai).

DORYPHORES

En raison de l'étalement des sorties d'adultes, accentué par la récente période froide, des pontes continuent à être déposées actuellement. Nous rappelons que les traitements sont à réaliser lorsque les larves sont au stade grain de blé. Renouveler le traitement en cas de nécessité.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 JUIN 1977 - Préc. Note : Bulletin n° 84 - 16 JUIN 1977

N° du papier de presse : 535 AD -